

Compte-rendu du conseil d'école du RPI Saint-Martin de Jussac / Saint-Brice sur Vienne du jeudi 20 Octobre 2022

21 Présents :

- **Directeur (trice) d'école** : M. Lepresle (Président du Conseil d'école) ; Mme Tintignac
- **Enseignant(e)s** : Mme Astier, Mme Doublet, M. Monnier, Mme Noël pour l'école de Saint-Brice-sur-Vienne, Mme Debord, Mme Levis, Mme Leyssène pour l'école de Saint-Martin de Jussac
- **DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)** : M. Grancoing
- **Représentant(e)s des mairies des 2 communes** : M. Favraud (Maire de Saint-Martin-de-Jussac) et Mme Granger (Conseillère municipale de Saint-Martin-de-Jussac) ; Mme Berland (Adjointe au Maire de St-Brice-sur-Vienne) et Mme Bellayer (Conseillère municipale de St-Brice-sur-Vienne)
- **Représentant(e)s des parents d'élèves** : Cédric Bernon, Audrey Granet, Anne Laure Perron pour l'école de Saint- Martin de Jussac, Héloïse Didou Ayari, Emilie Fredon, Anthony Tailleboq, Rémi Chauzy pour l'école de Saint-Brice sur Vienne
- **Excusés** : M. Musson (IEN)

Ordre du jour :

1. Installation du conseil d'école
2. Vote du regroupement du Conseil d'Ecole des deux écoles du R.P.I.
3. Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole
4. Vote du règlement intérieur des deux écoles
5. Adoption du projet d'école
6. Bilan de rentrée (effectifs, travaux)
7. Sécurité
8. Coopératives scolaires
9. Projets et activités des écoles
10. Informations et questions diverses

Début de la séance à 18h10.

1. Installation du conseil d'école

Après un rapide tour de table, Monsieur Lepresle félicite les parents nouvellement élus et installe officiellement le conseil d'école pour l'année scolaire 2022-2023.

2. Vote du regroupement du Conseil d'Ecole des deux écoles du R.P.I.

Adopté à l'unanimité.

3. Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole

Adopté à l'unanimité.

4. Vote du règlement intérieur des deux écoles

Adopté à l'unanimité.

Les nouveautés concernant l'ajout d'un paragraphe sur l'utilisation « raisonnée » et « raisonnable » du blog comme moyen de communication entre les parents et l'équipe enseignante ainsi que l'ajout d'un paragraphe à propos des « récompenses et sanctions » en vigueur au sein du RPI.

5. Adoption du projet d'école

Adopté à l'unanimité.

Quelques discussions ont eu lieu afin d'éclaircir certains acronymes mentionnés dans le projet, préciser certains dispositifs (APC, APQ...), éclaircir certains axes... Les réponses ont pu être apportées par l'équipe enseignante sur l'ensemble des points.

Monsieur Lepresle attire l'attention sur la situation « tendue » dans le Département (comme à l'échelle nationale) concernant la problématique des remplacements d'enseignants et invite les parents à agir auprès des instances compétentes de l'Education Nationale en cas de problème.

6. Bilan de rentrée (effectifs, travaux)

✓ Point sur les effectifs :

Ecole de Saint Brice sur Vienne : 91 élèves	Ecole de Saint Martin de Jussac : 67 élèves
1 classe de PS/MS (Mme Doublet), 1 classe de MS/GS (Mmes Tintignac et Noël), 1 classe de GS/CP : (Mr Monnier), 1 classe de CP/CE1 (Mme Astier)	1 classe de CE2 (Mr Lepresle, Mme Levis), 1 classe de CM1 (Mme Debord), 1 classe de CM2 (Mme Leyssène, Mme Levis)
PS : 14 élèves	CE2 : 25 élèves
MS : 16 élèves	CM1 : 22 élèves
GS : 26 élèves	CM2 : 20 élèves
CP : 20 élèves	
CE1 : 15 élèves	

✓ Point sur les travaux :

L'équipe enseignante de Saint-Brice sur Vienne remercie la Mairie pour les différents travaux effectués (tapis, étagère, meuble pour protéger l'escalier dans la classe de Mme Doublet...) et formule pour cette même classe une demande d'ajout de prises électriques. Il est mentionné également un problème concernant le frigo en salle des maîtres.

L'équipe enseignante de Saint-Martin de Jussac remercie également la Mairie pour sa réactivité en cas de besoin et n'a pas de demande particulière dans l'immédiat.

7. Sécurité

Les différents exercices obligatoires (incendie, PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Attentat/Intrusion et risque majeur) ont tous eu lieu pour l'école de Saint-Brice sur Vienne et se sont parfaitement déroulés.

Pour l'école de Saint-Martin, celui concernant le PPMS risque majeur aura lieu le 25 Novembre, les 2 autres ont eu lieu et se sont également parfaitement déroulés.

8. Coopératives scolaires

Mme Doublet présente la situation financière de la coopérative de Saint-Brice sur Vienne (solde + 5000 euros environ) et remercie les familles ayant contribué. Pour cette année, cette contribution s'élève à 560 euros.

Mme Debord présente la situation financière de la coopérative de Saint-Martin de Jussac (solde + 9000 euros environ) et remercie les familles ayant contribué. Pour cette année, cette contribution s'élève à 445 euros.

Les photos de classe -dont la recette contribue à alimenter les coopératives scolaires- auront lieu le 07 Novembre 2022 à Saint-Martin de Jussac et le 18 Novembre 2022 à Saint-Brice sur Vienne.

9. Projets et activités des écoles

Pour l'école de Saint-Brice-sur-Vienne :

➤ PS/MS :

- Semaine du goût
- Travail autour de la thématique des couleurs
- Sensibilisation au tri des déchets

➤ MS/GS :

- Projet « classe bleue » : 2 séances par jour de familiarisation avec le milieu aquatique la 1^{ère} semaine de Septembre à la piscine de Saint-Junien. A reconduire les prochaines années dans un format différent (beaucoup de fatigue pour les enfants...)
- Projet « nettoignons la Nature » avec intervention du SYDED
- Semaine du goût
- Intervenante en musique
- Jardin de l'Ecole

➤ GS/CP :

- Cycle « piscine » de mi-Décembre à Fin Mars le jeudi
- Intervenante en musique
- Projet « aménagement de la cour de récréation »
- Intervention de l'infirmière scolaire avec comme thématiques principales les écrans et le sommeil

➤ CP/CE1 :

- Cycle « piscine » de mi-Décembre à Fin Mars le jeudi
- Intervenante en musique
- Projet « aménagement de la cour de récréation »
- Intervention de l'infirmière scolaire avec comme thématique principale l'hygiène
- Projet « Ecole dehors » le vendredi après-midi (activités d'apprentissage divers : lecture, Anglais, Sport.... Mais dans un cadre différent). Thématique 2022-2023 : « les Insectes »
- Projet d'écriture avec la classe de CM2

Pour l'école de Saint-Martin de Jussac :

➤ CE2 :

- Affiliation à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré) : participation à des sorties et rencontres autour du Sport
- Cycle « piscine » de mi-Décembre à Fin Mars le lundi après-midi
- Interventions rugby en début d'année en partenariat avec le club de Saint Junien
- Activités de découverte autour du cirque (1 séance au mois d'octobre)
- Interventions athlétisme en fin d'année en partenariat avec le club de Saint Junien
- Inscription de la classe au Permis Piéton en partenariat avec la MAIF
- Projet « Météo des écoles »
- Projet « Ecole dehors » le vendredi après-midi
- Participation à l'Eco-comité des éco délégués. Thématique : les déchets
- Projet « Jardin » de l'Ecole (A voir en éco-comité).

➤ CM1 :

- Créneau piscine du 15/09 au 08/12 le jeudi après-midi
- Activités de découverte autour du cirque (1 séance au mois d'octobre)
- Interventions athlétisme en fin d'année en partenariat avec le club de Saint Junien
- Projet autour de rituels liés au bien être
- 18/10 : participation à la Fête de la Science à Rochechouart
- Décloisonnement en fin d'année avec la classe de CM2 autour des activités liées au bien être avec réalisation d'un Livre.
- Participation à l'Eco-comité des éco délégués.
- Projet « Ecole dehors » le lundi après-midi sur la 1^{ère} période.

➤ CM2 :

- Projet Ecriture avec la classe de CP/CE1
- Projet Ecriture avec la classe de GS/MS
- Interventions athlétisme en fin d'année en partenariat avec le club de Saint Junien
- Liaison « école/collège » avec notamment un projet spécifique avec l'enseignant de Français et un autre avec l'enseignant d'Anglais
- Activités de découverte autour du cirque (1 séance au mois d'octobre)
- Décloisonnement en fin d'année avec la classe de CM1 autour d'activités liées au Théâtre.
- Affiliation à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré) : participation à des sorties et rencontre autour du Sport
- Participation à l'Eco-comité des éco délégués.
- Projet « Ecole dehors » le mardi après-midi sur la 1^{ère} période.

10. Informations et questions diverses

- Madame Tintignac porte à la connaissance du conseil **un appel à Projet au niveau National s'intitulant « Notre école faisons-la ensemble »** dans lequel l'école de Saint-Brice-sur-Vienne s'est inscrit. Plusieurs objectifs sont poursuivis notamment la réduction des inégalités, l'amélioration des résultats scolaires ou le fait de rendre l'école attrayante... Le principe étant de s'inscrire dans une démarche participative sollicitant les différents acteurs de la communauté éducative au sens large (enseignants, collectivités territoriales, parents, enfants) pour proposer des actions visant ces objectifs et monter des projets avec demande de financement... Une première réunion aura lieu **le 21 novembre** avec toutes les personnes intéressées.

- Une question concernant la problématique énergétique dans les écoles est posée par un représentant de parents d'élèves, Monsieur Lepresle précise qu'aucune consigne particulière émanant du Ministère n'est en vigueur actuellement mais qu'un usage raisonné est la norme.
- Une deuxième question émanant d'un parent d'élève concerne l'origine de certains aliments dans les menus proposés à la restauration scolaire à Saint-Brice, la mairie prend note de la question et se renseigne auprès des personnes concernées pour apporter une réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Ludovic Lepresle

Président du conseil d'école du RPI
St-Brice sur Vienne/St-Martin de Jussac

Rémi Chauzy

Représentant parent d'élève et
secrétaire de séance